

Grille tarifaire en vigueur 2024/25*

Tarifs Bi	Tarifs Billetterie et abonnements		
	Tarif plein	Tarif	Tarif
Tarif A			
Abonné	19 €		9 €
Non Abonné	25 €	21 €	12 €
Tarif B			
Abonné	12€		8€
Non abonné	20 €	14 €	8 €

Pour les spectacles dans d'autres lieux, les tarifs pratiqués hors abonnement sont ceux du lieu de représentation

Tarifs ateliers et repas public individuel			
Ateliers individuel - famille - jeune - adulte	0/5/10 € ou prix libre	selan proposition	
Repas dans le cadre d'un événement ou d'une formation	0 à 30 €	selan proposition	

Tarifs education artistique et culturelle			
Ecoles (Matinées dans le département)	4/5€	Transport à la charge des écoles	
Ecoles (Soirées à Nantes)	5à9€	En fonction du tarif spectacle	
T au Théâtre (Collèges)	5 à 9 €	En fonction du tarif du spectacle	
Parcours EAC Collège issu de MDLA	6 à 12€	En fonction du tarif du spectacle	
Exposition et outils de médiation	120€		

Tarifs action culturelle et formations				
Parcours Théâtre amateur	70 à 150€	A destination de praticiens amateurs		

Tarifs Formations professionnelles			
Formations inter-entreprises 60€/Heure		Cout horaire stagiaire	
Formations intra-entreprises	180€/Jour	Formation pour 12h ou 14h	
Formation action sociale	400 à 600€	Coût par inscrit	

Cotisations et participation financière		
Cotisation des théâtres du département au RIPLA	450 à 1500 €	selon la masse financière du partenaire
Participation financière des communes et EPCI au dispositif	1,61€/ habitants	

Tarifs Club d'entreprise et prestations		
Adhésion au club d'entreprise	1500 / 3000€	Mécénat : Partenaires / associés
Prestations de personnel		Sur devis, selon les prestations. Calculs basés sur les plannings et les taux horaires par métiers issus de la
		grille de rémunération

Tarifs atelier de décors		
Dans le cadre d'une coproduction	Px coutant	Selon modalités contractuelles et devis
Dans le cadre d'une prestation	Px Coutant + marge	Sur devis. La marge est calculée en fonction du temps d'immobilisation de l'atelier

Tarifs cessions, coréalisations, mécénats, partenariats de spectacles ou autres projets

Les modalités de cessions, coréalisations, coproductions, mécénats ou partenariats divers (autour des spectacles, du mécénat de projet ou de projets de territoires) ne pouvant faire l'objet d'une "grille" : toute action donnant lieu à facturation fera l'objet d'une contractualisation systématique décrivant les modalités financières mises en oeuvre



^{*} Les tarifs sont exprimés toutes taxes comprises.